

# ROYAUME DU MAROC

## MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS



### APPEL D'OFFRES OUVERT N°2/2021 RELATIF A LA DESIGNATION D'UN OPERATEUR POUR LA GESTION DE L'EXPLOITATION DES JEUX DE LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

#### I. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres ouvert 2/2021 a pour objet d'attribuer à un/des opérateur(s) économique(s) ou un/des groupement(s) d'opérateurs économiques, le/les contrat(s) de gestion de l'exploitation des jeux de la Marocaine des Jeux et des Sports, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et ceci pour une période initiale de huit années, prolongeable de deux années supplémentaires sous certaines conditions.

L'appel d'offres est divisé en deux lots. Le lot 1 porte sur les paris sportifs à cote fixe et paris mutuels (y compris les paris sur les compétitions virtuelles), à l'exception des paris sur les courses de chevaux et de lévriers. Le lot 2 porte sur les loteries, loteries instantanées à caractère sportif (y compris les jeux instantanées électroniques) ainsi que les tombolas. Les soumissionnaires peuvent remettre une offre pour un seul lot ou pour les deux lots. Ils peuvent également être déclarés adjudicataires des deux lots ou d'un seul lot.

#### II. MAITRE D'OUVRAGE

La société Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS)

#### III. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

##### 1. RETRAIT DES DOSSIERS

Moyennant le paiement de la somme de dix mille dirhams (MAD 10 000,00) à verser sur le compte de la MDJS dont les coordonnées seront communiquées sur demande adressée au Coordinateur de l'Appel d'Offres à l'adresse AO-mdjs@mdjs.ma, le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des achats, 1<sup>er</sup> étage, boulevard Rachidi à Casablanca. Une version électronique pourra également être communiquée sur demande du concurrent après règlement de la somme susvisée.

##### 2. PIECES A FOURNIR PAR LES CONCURRENTS

Les pièces à fournir par les concurrents devront être conformes aux dispositions du règlement de la consultation. Les pièces à fournir sont celles indiquées dans le dossier d'appel d'offres.

##### 3. REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être remises au plus tard le 04 avril 2022 avant 10 heures, date et heure de la tenue de la séance d'ouverture des plis :

- en main propre contre reçu au siège de la MDJS ;
- à l'adresse du siège de la MDJS, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par pli acheminé par tout service de courrier express ; ou
- lors de la séance d'ouverture des offres au président de la commission d'appel d'offres et avant l'ouverture des offres.

##### 4. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le 04 avril 2022 à 10 heures au siège de la MDJS sis au 33 boulevard Rachidi à Casablanca.

##### 5. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Le montant du Cautionnement Provisoire sera de trois millions de dirhams (MAD 3 000 000) quel que soit le nombre de Lots pour lesquels le Soumissionnaire remet une Offre.

#### Marocaine des Jeux et des Sports

société anonyme de droit marocain, au capital de 5.000.000 dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 22662, dont le siège social est situé au 33 boulevard Rachidi à Casablanca, Maroc